



Préparation dépôt de bilan

Par **david26**, le **29/09/2010** à **08:37**

Bonjour à tous,

Voilà mon problème: J'ai un CDI à plein temps mais après un congé parental ou je travaillais à 80%, nous avons convenu, avec mon patron de prolonger cette période de temps partiel de 6 mois.

2 jours avant la fin de l'avenant il me signifie son souhait de rester dans cette situation et pour cela me propose de modifier mon contrat de travail définitivement. Ayant besoin de rembourser des emprunts, je refuse le temps partiel et mon employeur me menace de me licencier pour raison économique.

Petites infos sur ma boîte: ma société fait partie d'un (petit) groupe. Je suis le seul employé avec le gérant de la boîte. Mon patron a créé cette société ainsi que plusieurs autres pour ne jamais avoir de société de plus de 12 employés.

En bref nous faisons tous partis du même groupe mais pas de la même société.

Le seul client de ma société c'est une autre société du groupe. Le patron fait donc ce qu'il veut avec les factures et peut donc faire de ma société une entreprise prospère comme une entreprise au bord du gouffre.

Je pense qu'il va essayer de déposer le bilan de cette société et je ne connais pas trop mes droits une fois que je serais face au problème.

Pour info, j'ai reçu une lettre de mise en demeure entre 80% et licenciement économique mais je pense vraiment que maintenant, même le 80% ne les intéresse plus...

Merci pour votre aide.